

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	RUE WEBER	Numéro	7510059322
Adresse du site	62, avenue Foch	Hauteur	R+8 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	11/12/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/12/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 100°, 190° et 280°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2 et 9m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+8 (24m) 100°
Estimation	3G/4G/5G (2100): 100° <2V/m - 190° <2V/m - 280° <3V/m 5G (3500) : 100° <2V/m - 190° <2V/m - 280° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	31.05m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées pour la 3G/4G/5G NR2100 / 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

Aucun établissement particulier dans les 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 100°	Azimut 190°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	29.5 m	29.5 m	30.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 280°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 100°	Azimut 190°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	29.5 m	30.5 m	27.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 280°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 27.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après**Avant travaux****Après travaux**

Vue des Azimuts

Azimut 100° :



Azimut 190° :



Azimut 280° :

